Partager l'année: délestage, examen juin, session septembre?

Par **lylix**, le **18/11/2008** à **22:26**

Bonsoir tout le monde! J'ai fait des recherche mais rien n'a éclairé mes lanternes. En fait je suis étudiante au CAVEJ en première année, on va dire que ça se passe pas trop mal, même si j'ai l'impression de gérer les matières trop superficiellement. Je vois beaucoup de personnes conseiller aux étudiants de partager l'année en 3: délester des matières en février, passer certaines matière en juin et passer les dernières matières à la session de septembre qui est censée être de rattrapage...
Mais je comprends pas vraiment... Au rattrapage on est pas censé avoir juste des points? Ou alors on peut avoir une note normale? En résumé est-ce que la session de septembre est une session d'exam comme les autres?
Et par la même occasion je demande votre avis concernant cette stratégie de diviser l'année en 3.
Je pensais passer en février les 2matières fondas (pour pouvoir les bosser à fond), et 1 ou 2 matière d'orale, faie pareil à la session de juin, et passer les dernières matières orales en septembre.
Est-ce que ça serait pénalisant? Ou est-ce qu'il est même possible d'avoir une mention en passant en septembre? :p

Merci d'avance pour vos réponses et désolée pour le pavé...

Par **pipou**, le **19/11/2008** à **05:35**

Bonjour

[quote:2pwdjlu9]Mais je comprends pas vraiment... Au rattrapage on est pas censé avoir juste des points? Ou alors on peut avoir une note normale? En résumé est-ce que la session de septembre est une session d'exam comme les autres? [/quote:2pwdjlu9]

Ben tout d'abord, la session de rattrapages (en juin ou en septembre, selon les universités) est une session pour repasser les matières dans lesquelles on a eu une mauvaise note, histoire de rattraper cette matière. La note qui compte c'est bien sûr, la note de rattrapages (contrairement à ce que certaines personnes ont cru : ce n'est pas la meilleure note qui est relevée).

Bien entendu, si vous arrivez à obtenir une meilleure note aux rattrapages (même si la

matière n'est pas validée) ça vous augmente quand même un peu vos points.

C'est une épreuve d'examen habituelle, comme à la première session, même si certains profs changent le type d'épreuve en faisant passer un oral aux rattrapages.

Quand on passe les rattrapages, c'est en général, une question de stratégie : s'il nous manque une dizaine de points, on peut envisager de passer ou deux matières où on a eu de sales notes et où on est sûr de réussir en pouvant s'offrir le luxe de laisser de côté certaines matières où on aurait eu 9 par exemple. Mais s'il manque une cinquantaine de points, il est bien entendu qu'on aura à repasser tous les examens, et c'est chaud ! On a plusieurs matières à repasser en même temps, les deux semestres confondus (chez moi les examens des premier et second semestre se déroulent en une semaine, super compact, je pense que c'est pareil ailleurs) et là y'a vraaaaaaaaaaiment de quoi péter un câble ! Donc il est essentiel d'avoir au moins quelques matières de validées, parce qu'on ne sait jamais ce qui nous attend au bout ... n'importe qui peut rater un examen, les rattrapages sont une seconde chance pour rattraper quelques matières catastrophiques.

En bref, c'est une semaine d'examen à part entière, avec plus ou moins les mêmes types d'épreuves.

[quote:2pwdjlu9]Je pensais passer en février les 2matières fondas (pour pouvoir les bosser à fond), et 1 ou 2 matière d'orale, faie pareil à la session de juin, et passer les dernières matières orales en septembre.
Est-ce que ça serait pénalisant?[/quote:2pwdjlu9]

En général, les sessions de rattrapages c'est fait pour passer des matières que vous auriez ratées dans l'année (certains en passent qu'une ou deux, d'autre repassent le tout). C'est un peu une seconde chance en fait.

Personnellement, calculer comme ça constitue un certain risque, parce qu'on sait pas si on aura forcément des super notes aux matières préparées pour la première session, et si donc on les rate, qu'on doit les repasser à la session de rattrapages, avec en plus, d'autres examens qui ne peuvent pas être dispensés parce qu'on ne les as pas passées du tout ... Ben c'est quand même un peu serré je trouve.

Mais bon, si la personne qui fait ça est vraiment sûre de son coup ... alors pourquoi pas

[quote:2pwdjlu9]Ou est-ce qu'il est même possible d'avoir une mention en passant en septembre? :p[/quote:2pwdjlu9]

Je ne pense pas que ce soit possible d'en avoir une avec les rattrapages ...

Par **sabine**, le **19/11/2008** à **08:51**

Si c'est possible d'avoir une mention aux rattrapages

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Mais fait attention Pipou, elle parle du CAVEJ donc je ne suis pas sur que ça fonctionne

comme dans une fac "normale" Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **19/11/2008** à **09:10**

[quote:2uwu18tm]Ou est-ce qu'il est même possible d'avoir une mention en passant en septembre? :p[/quote:2uwu18tm]
[quote:2uwu18tm]
Je ne pense pas que ce soit possible d'en avoir une avec les rattrapages ...[/quote:2uwu18tm]

Si, si...c'est possible.

De manière générale, je comprends bien qu'être salarié et étudiant n'est pas chose facile. Les difficultés majeures sont la solitude et la motivation, qui peut-être diminuée par le doute.

Mettre en place une stratégie rassurante en renvoyant certaines matières à la seconde session me parait être, dans ton cas, un moyen de lutter contre le doute.

Comme pipou l'évoque, c'est faisable, mais risqué. Car ne bosser que certaines matières sur une seule session peut conduire à l'échec, puisque par définition, ce sera tirer avec un fusil à un seul coup...

Je pense qu'à ta place, je mettrais effectivement mes forces principales dans les matières les plus lourdes, mais sans délaisser le reste. En fonction de tes goûts et de tes aptitudes, tu peux par exemple classer les matières : détermine clairement celles que tu penses pouvoir bosser correctement et réussir en première session. Pour les autres, bosses les quand même un minimum, et passe les, même si c'est pour avoir des notes piteuses. Ca te permettra :
1) de les avoir vu au moins une fois, même légèrement. Ce sera toujours ça de gagner pour la suite.
2) en passant l'examen, de voir où tu en es et ce que l'on attend de toi dans la matière. Ce sera un bon point de départ pour la seconde session
3) avec un peu de chance, peut-être que tu en réussiras une ou deux, ce qui sera déjà ça de moins pour la suite.

Si tu choisis cette stratégie, je te conseille de t'y tenir absolument. Car si tu en changes en cours de route, tu risque réellement la catastrophe en première session.

Saches aussi qu'elle sera génératrice de stress l'été prochain, car au pied du mur, tu te rendras compte que tu n'auras qu'une chance pour les matières laissées de côté.

Enfin, comme le dis Sabine, il faut vérifier que les notes de rattrapage, au Cavej, se

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

substituent bien aux notes de la première session, et non qu'elles les complètent.

Bon courage.

Par **lylix**, le **19/11/2008** à **09:39**

:)

Merci beaucoup pour vos réponses! Image not found or type unknown

C'est vrai que l'idée de n'avoir qu'une seule chance pour les matières que je ne passerais qu'en septembre m'affole quelque peu... Mais d'un côté je me dit qu'en septembre je ne passerais QUE quelques matières genre relation internationale, histoire du droit... Des matières par coeur quoi... Et comme le prof est réputé pour poser des questions supers pointue, il vaut surement mieux prendre le temps de savoir son cour parfaitement, sur le bout des doigts... Enfin bon pour le moment je continue à tout bosser, comme si j'allais tout délester en février, puis on verra si j'arrive à gérer ou si je partage l'année en 3... Bouh ça me :oops:

stresse déjà! Image not found or type unknown

Par **MADORENEE**, le **13/03/2015** à **17:16**

Bonjour,
Je suis en licence de droit L1. Je refais mon année. EN 2014, j'ai passé toutes les matières en septembre....? soit 13 matières et je me suis ramassée. J'ai simplement validé 2 matières à l'oral. Beaucoup trop de matières d'un seul coup, cette année, j'ai passé 2 matières en delestage de février et j'espère passé 3 ou 4 matières en mai-juin. Il me restera 5 matière à passer en septembre + les matières pour lesquelles je n'aurais pas eu la moyenne en février, mai-juin....?
Moi, je pense qu'il faut mieux couper les épreuves...?
Voilà bon courage...? C'est très difficile....?
Madorenée.[smile16]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés